



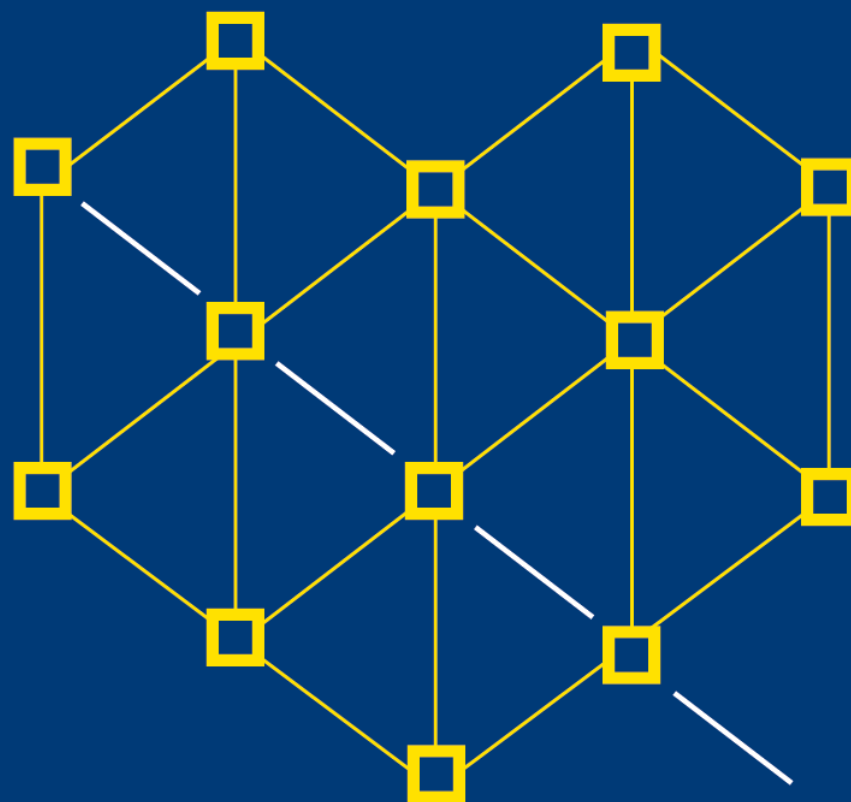
Portzamparc
Gestion

LA PUISSANCE DES PME

**AU CŒUR DE
NOTRE GESTION**

Rapport d'engagement

2022



Rapport d'engagement 2022

L'engagement au cœur de notre démarche d'investisseur responsable	Page 3
Votes en assemblées générales	Page 5
Nos principales actions d'engagement	Page 6

L'engagement au cœur de notre démarche d'investisseur responsable

Rapport d'engagement 2022

31 Décembre 2022

Politique de vote

Voter aux assemblées générales annuelles constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients et fait partie intégrante du processus de gestion de Portzamparc Gestion.

Nos politiques et lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché.

Pour une meilleure prise de décision dans nos votes, nous prenons appui auprès des équipes Sustainability Center de BNP Paribas Asset Management.

Engagement pour une amélioration continue des pratiques ESG

- Notre méthodologie nous permet d'identifier toutes les entreprises dans nos portefeuilles avec un décile entre 8 et 10, représentant une évaluation globale négative (des risques mal identifiés ou pas suffisamment gérés ou encore un manque de transparence).

Notre engagement proactif consiste à **solliciter ces émetteurs pour les rencontrer afin de les accompagner dans l'amélioration de leur démarche.**

- Nous engageons au cas par cas **un dialogue avec des entreprises plus avancées dans leurs pratiques**, qui peuvent par exemple contribuer positivement aux enjeux de durabilité ou démontrer de bonnes pratiques extra-financières. Cela nous permet de suivre au plus près leur développement, de comprendre leurs enjeux et leurs méthodes pour mettre en place ces pratiques, en particulier sur le segment des PME - ETI cotées.

Engagement « thématique » sur les piliers E, S, G et Droits Humains

Dans le cadre de notre méthodologie d'analyse, le dialogue peut porter plus spécifiquement sur l'un des 4 piliers constitutifs de la note globale : Environnemental, Social, de bonne Gouvernance et sur les Droits Humains.

Notre approche est résumée ici en quelques mots, pour plus d'information vous pouvez vous référer à notre [Politique d'engagement actionnarial sur la page Notre engagement responsable - Portzamparc Gestion](#)

Ce rapport concerne les 4 fonds ouverts Portzamparc, labélisés ISR :

- Portzamparc PME ISR
- Portzamparc Entrepreneurs ISR
- Portzamparc Europe PME ISR
- Portzamparc Opportunités ISR

➤ La politique d'engagement actionnarial est mise en œuvre par l'équipe de gestion de Portzamparc Gestion :

Gérants de portefeuille



Benjamin
GLUSSOT



Adil
KADA



Sylvain
LANDREAU



Geoffrey
MELCHIOR

Analyste ESG

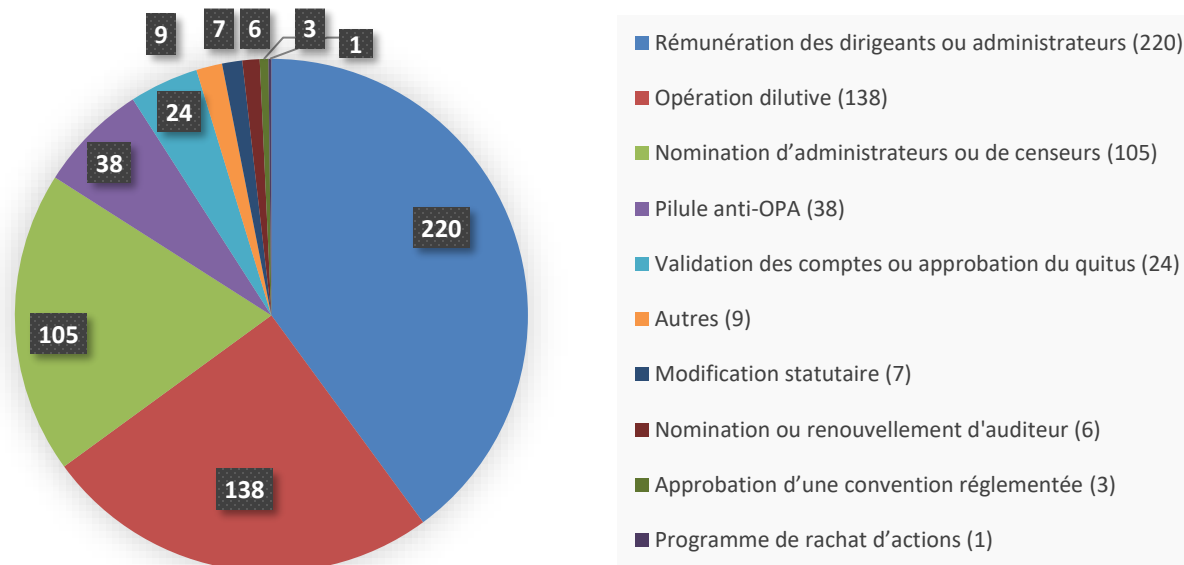


Clémentine de
BUTLER

Bilan des votes 2022



Nombre d'abstention ou opposition en 2022 par type de résolution



Exemples de lignes directrices de vote

Résolutions	Motif d'abstention ou d'opposition
<ul style="list-style-type: none"> Quitus des administrateurs et mandataires sociaux Réélection des administrateurs Approbation des comptes et des rapports 	La société ne publie pas ses émissions de gaz à effet de serre (GES) (scope 1, 2, et 3 le cas échéant) de façon appropriée, ni ses activités de lobbying climatique, ou ne communique pas ou ne veut pas dialoguer de manière constructive sur sa stratégie climatique.
<ul style="list-style-type: none"> Nomination d'administrateurs ou de censeurs 	Le candidat n'est pas indépendant et le conseil comporte moins de 50 % de membres indépendants en excluant les représentants des salariés
<ul style="list-style-type: none"> Programme de rachat d'actions 	Le programme de rachat d'actions comporte une ou plusieurs conditions qui pourraient vraisemblablement être utilisées comme une mesure anti-OPA

Source : Portzamparc Gestion, suivi des Assemblées Générales 2022

Nos actions d'engagement en 2022

Rapport d'engagement 2022

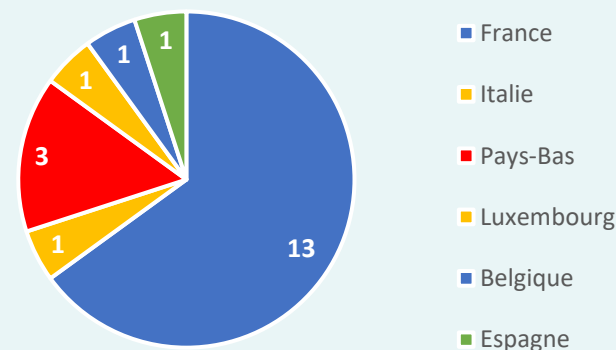
31 Décembre 2022

	2021	2022
Nombre total de réunions avec les entreprises	>400	306
dont dialogues dédiés aux enjeux extra-financiers		16
dont visites de sites		4

RÉPARTITION DES ECHANGES ENTREPRISES PAR SECTEUR (2022)

Energie	3
Infrastructure	3
Défense	1
Loisir	1
Télécommunication	3
Industrie	3
Biens de consommation	3
Santé	1
Mobilité	2

RÉPARTITION DES ECHANGES ENTREPRISES PAR PAYS (2022)



Source : Portzamparc Gestion, comptes rendus des dialogues

Exemples d'actions d'engagement

Rapport d'engagement 2022

31 Décembre 2022



<p>Entreprises</p>	<p>LUMIBIRD</p>	<p>RÉMY COINTREAU</p>
<p>Modalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Entretien visio-conférence entre Portzamparc Gestion et le Directeur RSE de Lumibird le 18/10/2022 Objectif : accès à davantage d'information sur la feuille de route RSE publiée en 2021 Visite de site à programmer au S1 2023 Conséquence : amélioration de note globale 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien visio-conférence entre Portzamparc Gestion, la Directrice RSE et la Directrice des Relations Investisseurs 27/09/2022 Conséquence : amélioration de note globale
<p>Thèmes abordés – Pilier E</p>	<ul style="list-style-type: none"> Eco-conception des produits : la dimension n'est pas encore intégrée à la R&D, ce n'est pas un enjeu qui est encore remonté par les clients. Objectif 2023: extension du bilan des émissions carbone au scope 3. Système de gestion environnemental : les procédures du groupe sont en train d'être mises à jour, sur la partie environnementale, le plan doit être renforcé, centralisé au niveau groupe. <p>➔ à suivre : homogénéisation et centralisation des pratiques environnementales au sein du groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une méthodologie de mesure de la séquestration carbone en collaboration avec Moët-Hennessy et l'ONG WWF Packaging : représente 40% de l'empreinte carbone du Groupe. Partenariat avec Verallia afin d'utiliser 2/3 de verres recyclés. L'objectif est de réduire de 50% (en intensité) les émissions de GhG sur l'ensemble de sa chaine de valeur (scopes 1, 2 et 3) d'ici 2030 et « net zero émissions » à horizon 2050 <p>➔ à suivre : le plan d'action de réduction est-il validé par un organisme (SBTi) ? Quelles actions et capex sont mis en place ?</p>
<p>Thèmes abordés – Pilier S</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rétention / attraction des talents : sujet complexe car Lumibird est actif dans un domaine technique et stratégique, avec des concurrents majeurs. Leviers d'attractivité identifiés : intensification des démarches avec les universités et écoles, politique RSE, politique de diversité. Encourager le bien-être au travail aussi. <p>➔ à suivre : la définition d'un plan d'action RH adressant ces aspects.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diversité : une « championne de la diversité » a été nommée. Elle définit des challenges et des feuilles de routes pour chaque zone géographique ➔ À suivre : des objectifs ont-ils été fixés ? Quels indicateurs de mesures pourront-être mis en place?
<p>Thèmes abordés – Pilier G</p>	<ul style="list-style-type: none"> Encore peu de ressources humaines pour accompagner les nombreux chantiers RSE identifiés. Soutien exprimé du Conseil d'administration sur le sujet donc à suivre en 2023. <p>➔ Renforcement des ressources allouées et de la gouvernance du programme RSE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> S'engage à remplir les recommandations de L'Afep- Medef Le rôle et l'engagement de la famille resteront forts
<p>Fonds concernés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Portzamparc PME ISR 	<ul style="list-style-type: none"> Portzamparc Entrepreneurs ISR Portzamparc Opportunités ISR

Exemples d'actions d'engagement

Rapport d'engagement 2022


31 Décembre 2022

<p>Entreprises</p>		
<p>Modalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de site 27/10/2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de site unité de retraitement de déchet à Changé (53) le 22/09/2022 • Entretien dédié en cours de programmation • Conséquence : amélioration de note globale
<p>Thèmes abordés – Pilier E</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eco-navigation / efficacité énergétique : participation majoritaire dans Alternatives Energies, bureau d'études spécialisé dans les systèmes de propulsion-énergie zéro émission ou hybride • Objectif 2030 : agir sur les émissions liées à l'utilisation des multicoques (80% des émissions du produit) : éviter ces 80% et compenser les 20% irréductibles. • Développement d'une gamme de bateaux efficaces (« Aura 51 ») <p>→ à suivre : formalisation d'un plan d'action : objectif et scope</p>	<p>Actions en faveur de la biodiversité sur site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lutte contre les espèces invasives pour favoriser le maintien des espèces endémiques • Développement d'un indicateur global avec la ligue de protection des oiseaux • certification Ecocert sur l'ensemble des sites de stockage 6 sites, plus de 1000 hectares <p>5 écologues dans le groupe, rattachés à Pierre-Yves Burlot (DRSE). Initiatives déléguées au niveau des directeurs d'exploitation en collaboration avec les écologues et des ambassadeurs nommé sur les sites.</p> <p>→ À suivre : la plan d'action groupe sur la biodiversité</p> <p>→ À suivre la formalisation d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre incl. scope 3</p>
<p>Thèmes abordés – Pilier S</p>		
<p>Thèmes abordés – Pilier G</p>		
<p>Fonds concernés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Portzamparc PME ISR 	<ul style="list-style-type: none"> • Portzamparc PME ISR • Portzamparc Europe PME ISR

Exemples d'actions d'engagement

Rapport d'engagement 2022



31 Décembre 2022

Entreprises	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <h2 style="margin: 0;">AIRBUS</h2> </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>	
Modalité	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre en petit groupe, en présentiel le 15/11/2022 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre en petit groupe, en présentiel le 15/11/2022
Thèmes abordés – Pilier E	<ul style="list-style-type: none"> Scope 1 et 2 : 63% des activités d'Airbus sont alignées sur une trajectoire 1.5° C. Scope 3 : repose principalement sur la modernisation de la flotte et l'utilisation de bio-carburant (sans compétition de feedstock). Augmenter la capacité des avions et hélicoptères à voler avec 100% SAF (Sustainable Aviation Fuel) d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Politique de désinvestissement responsable 33% des actionnaires sont des investisseurs ESG. Repsol était la première entreprises pétrolière à prendre un engagement net-zero Clarifier cependant comment on passe de -50% d'intensité énergétique en 2040 à -100% en 2050 (cf. engagement Net zero emissions by 2050 commitment Repsol) Scope 3 : Repsol ne prend en compte que les produits (downstream) issus de sa propre production (upstream) : "pour éviter un double comptage"
Thèmes abordés – Pilier S	<ul style="list-style-type: none"> Parties prenantes : 400 fournisseurs ont fait l'objet d'un engagement accru, via l'équipe procurement d'Airbus, durant 1 an afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques sociales et environnementales. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du groupe de travail IPIECA sur la transition inclusive Evaluer un plan de transition des employés du O&G vers les énergies renouvelables (formations ?)
Thèmes abordés – Pilier G		<ul style="list-style-type: none"> 25% de la rémunération variable du CEO est indexée à la sécurité des employés (15%) et la décarbonation des activités (10%)
Fonds concernés	<ul style="list-style-type: none"> Portzamparc Opportunités ISR 	<ul style="list-style-type: none"> Portzamparc Entrepreneurs ISR

Exemples d'actions d'engagement

Rapport d'engagement 2022

31 Décembre 2022

<p>Entreprises</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>	
<p>Modalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IPO de l'entreprise : 08/07/2022 • Visite de site le 9/11/2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre en petit groupe, en présentiel le 15/11/2022
<p>Thèmes abordés – Pilier E</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les modèles et produits de l'entreprise permettent d'atteindre 30-40% d'autonomie énergétique. Augmente jusqu'à 70% si logiciel de gestion de l'énergie est utilisé. • Permettent la réduction de 10 à 20% de sa consommation énergétique • Durée de vie de 30 ans • Marchés visés : marché agricole, industriels et collectivités (retraitement de l'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> • Getlink déclare être alignée avec une trajectoire 1,5° C : trajectoire fixée avec le SBTi • Scope 1 et 2 réduction de 30% d'ici 2025 sur Scope 3 -7,5% d'ici 2025 • Capex de 65m EUR mis en face du plan de transition sur 2019-25 • Changer les gaz utilisés dans les activités de frêt (halon, fluides frigorigènes) • 60% réseau non-électrifié / 40% électrifié (alloué par la SNCF)
<p>Thèmes abordés – Pilier S</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur 72 fournisseurs, une large majorité sont en France (3/4). Bi ou tri-sourcing pour les composants critiques • BtoB : approvisionnement en Chine (seuls fournisseurs en capacité de produire la quantité et les prix adaptés) • Gamme BtoC : approvisionnement en Allemagne possible (quantité plus faible et prix plus élevé) <p>À suivre</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Relocalisation de la chaîne de production ➔ Standards ESG appliqués aux fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu du recrutement : formation, partenariat avec des écoles locales à coté d'opale • « Gender gap » à combler • Variable des mandataires sociaux indexée à des critères extra-financier (concerne 20 cadres du groupe- 10% de leur variable)
<p>Thèmes abordés – Pilier G</p>	<p>➔ À suivre avec le développement de la société post-IPO : développement d'un cadre et d'une gouvernance associés aux sujets RSE identifiés : approvisionnements, gestion des ressources humaines, mesures d'impact sur le climat et la biodiversité ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'indépendance du conseil d'administration est à 67% • Fonctions de Président et Directeur Général ne sont pas dissociées • Arrivée d'Eiffage au capital
<p>Fonds concernés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Portzamparc PME ISR 	<ul style="list-style-type: none"> • Portzamparc PME ISR • Portzamparc Entrepreneurs ISR

AVERTISSEMENT

Portzamparc Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 97077, ayant son siège social au 10, rue Meuris 44100 Nantes, RCS Nantes 326 991 163, et son site web : www.portzamparcgestion.fr. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.portzamparcgestion.fr.